

enseignement in-
tes les minutes, et
de classe, et pen-
sion de réformer
s expressions im-
lais il est juste de
maître, bien plus
ves à une diction

ture.
prend, il importe
tive, à découvrir
texte à lire. Bien
ton plus naturel
lono utile de les
eindre au mot à
leur demander
est plus efficace
ées et à les for-

nnent lieu à des
aunotées, cor-
ats.
viennent d'être
de directe des
gnement de la
anente, ait ses

donner, carac-
veo tout autre

ué. — Soit que
fait générale-
a remonte de
palement avec
connaissances
ouvelles. On
du concret à

- On se trom-
la langue, on
vement de la
e, quand les
des dictées ;
es devoirs de
d'un cours à
rs, qu'il faut

donner à l'enseignement cette variété dans la forme qui ne nuit en rien à l'unité du but, et maintient, au contraire, l'harmonie entre les diverses parties d'un même tout. Ainsi, sans tomber dans la confusion, on évite la monotonie, qui conduit si aisément à l'ennui et au dégoût.

3° *L'enseignement de la langue doit être vivant.* — Ni le maître ni l'élève ne peuvent être passifs. Les questions adressées à l'élève, les recherches qu'elles provoquent de sa part, les réponses qu'elles amènent, les explications du maître, établissent entre l'un et l'autre une communication constante, propre à mettre en activité toutes les facultés intellectuelles à la fois.

Souvent l'usage du tableau noir devient indispensable pour rendre les choses plus sensibles à l'esprit : ainsi, outre le sens de l'ouïe, on appelle encore la vue au secours de l'intelligence : on fixe davantage l'image trop fugitive des objets et des mots, et l'on maintient plus aisément l'attention.

Sans doute, il y a loin de là aux procédés qui font reposer tout l'enseignement de la langue sur la dictée et les exercices orthographiques, et quelques maîtres pourront croire qu'ils compromettent leur succès auprès de leurs élèves, en réduisant le nombre de ces longs devoirs écrits qui, en réalité, devraient moins servir à l'enseignement proprement dit qu'au contrôle qu'il convient d'en faire ; mais ces maîtres ne tarderont pas à s'apercevoir que le temps est plus utilement employé en exercices oraux bien distribués, bien enchaînés, et que l'on fait suivre de courts devoirs d'application.

4° *L'enseignement de la langue doit tendre à former les élèves à la rédaction.* — On ne sait la langue qu'autant qu'on la parle et qu'on l'écrit correctement. Ecrire correctement, ce n'est pas faire une dictée sans faute ; c'est rédiger une note, une lettre, un rapport, un récit, un allocution, en se conformant aux lois du langage.

L'instituteur ne perdra jamais de vue ce principe : les exercices orthographiques, lexicologiques, et autres, sont une préparation, un moyen ; ils ne sont pas le but. Les exercices de phraseologie, d'analyse littéraire, d'invention, ne sont encore que des procédés. La rédaction et la composition sont la fin. L'élève qui ne rédige pas, qui ne compose pas, ne sait pas la langue. Celui qui compose convenablement connaît, dans une certaine mesure, l'art de parler et d'écrire correctement.

5° *L'enseignement de la langue doit être rationnel.* — Un enseignement qui s'adresserait principalement à la mémoire serait défectueux et manquerait de solidité ; c'est surtout l'intelligence, le bon sens, la raison que l'on doit mettre à contribution.

Sans doute, on fera étudier de mémoire des morceaux choisis de littérature, des règles de grammaire et des préceptes littéraires, mais seulement après que, par une explication raisonnée et de